

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 11 Avril (11/04/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES, Mme Marie-Claude DULAC,
Conseillers Municipaux

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint,**

M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Colette ROLLET), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE),
Conseillers Municipaux.

ÉTAIT EXCUSE :

M. Franck BOUSQUET, **Conseiller Municipal.**

Monsieur Jean-Luc GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

11 – 11 Avril 2017

ABBAYE SAINT PIERRE DE MOISSAC – REQUALIFICATION DU SITE POUR AUGMENTER SA FREQUENTATION – EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ESPACES D'ACCUEIL, DES SALLES VISITABLES ET DES POSSIBILITES D'ANIMATIONS : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : M. Le MAIRE

Vu le rapport de Monsieur le Maire indiquant qu'il convient de modifier le plan de financement pour revoir notamment la participation de la Région Occitanie et du Conseil Départemental, suite à la présentation du projet sur le site en présence des partenaires financiers,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à 31 voix pour et 1 abstention (M. ABOUA),

- **ADOPTÉ** le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES	Honoraires, Maîtrise d'œuvre	Travaux	TOTAL	Taux de financement
Muséographie	212 310,00 €	1 260 000,00 €	1 472 310,00 €	
Création de contenu		240 000,00 €	240 000,00 €	
Etudes	37 333,00 €		37 333,00 €	
Bâtiments et abords	433 620,00 €	2 700 000,00 €	3 133 620,00 €	
Total dépenses	683 263,00 €	4 200 000,00 €	4 883 263,00 €	
RECETTES				
Etat (FSIPL, DRAC,...)	405 000,00 €	1 760 000,00 €	2 165 000,00 €	44%
Conseil Régional	70 000,00 €	1 000 000,00 €	1 070 000,00 €	22%
Terres des Confluences	70 000,00 €	100 000,00 €	170 000,00 €	3%
Conseil Départemental	0,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	10%
Total des subventions	545 000,00 €	3 360 000,00 €	3 905 000,00 €	80%
<i>Commune (autofinancement, emprunt)</i>	<i>138 263,00 €</i>	<i>840 000,00 €</i>	<i>978 263,00 €</i>	<i>20%</i>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat (notamment au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL), au titre de la DETR et auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)) ainsi qu'auprès des autres partenaires dont le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

Pour copie conforme

Moissac le 13 avril 2017

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :